



Rapport sur le devoir de Diligence du Cobalt

A propos de CTT

Compagnie de Tifnout Tiranimine – CTT opère dans la recherche, l'exploitation et le traitement du cobalt à travers deux sites :

- le site minier et industriel de « Bou-Azzer », situé à 120 km au sud de la ville de Ouarzazate et qui est l'une des plus anciennes mines de Managem et,
- les usines hydro métallurgiques du cobalt alimentées en cobalt concentré ou en haldes de cobalt. Elles sont situées dans le complexe métallurgiques de Guemassa à 30 km de Marrakech.

Un engagement fort pour un approvisionnement responsable en Cobalt

Le Groupe Managem et sa filiale CTT se sont engagés à s'assurer que la chaîne d'approvisionnement en Cobalt soit responsable et exempte de conflits armés ou de graves violations des droits de l'Homme.

Une politique formalisée et visible

Formalisée en Août 2019 et accessible sur le site internet du Groupe, les engagements du Groupe Managem et sa filiale CTT sont en ligne avec les principes directeurs de l'OCDE sur le devoir de diligence pour une chaîne d'approvisionnement responsable en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque selon les cinq étapes suivantes :

- Etape 1 : Établir des systèmes solides de gestion de l'entreprise,
- Etape 2 : Identifier et évaluer les risques associés à la chaîne d'approvisionnement,
- Etape 3 : Concevoir et mettre en œuvre une stratégie pour réagir aux risques identifiés,
- Etape 4 : Effectuer un audit indépendant mené par des tiers sur les pratiques de diligence,
- Etape 5 : Publier chaque année un rapport sur l'exercice du devoir de diligence concernant la chaîne d'approvisionnement.

Une politique appuyée par le top management

La politique du devoir de diligence est portée par le top management selon trois niveaux de responsabilités :

- Comex : la plus haute instance de gouvernance au sein du Groupe Managem a notamment pour prérogative la définition des domaines d'engagements et l'organisation du pilotage de la démarche du devoir de diligence,
- Comité 3R (Réputation, Risques et RSE) : définit le plan stratégique pour des démarches de progrès continu et pilote les plans d'actions de mitigation des risques,
- Comité du devoir de diligence : est responsable de l'exercice du devoir de diligence, l'évaluation des risques dans la chaîne d'approvisionnement en termes de zones à risques et fournisseurs et de la mise en place d'une démarche d'amélioration continue.

Un système de gestion robuste

Le déploiement de la politique s'est accompagné de la formalisation et la mise en place d'un système de gestion articulé autour d'un manuel interne du devoir de diligence et accompagné d'un système de traçabilité adéquat faisant l'objet des évaluations interne et externe.

Manuel du devoir de diligence

Le manuel du devoir de diligence est un ensemble de procédures qui décrivent les mesures mises en place selon les cinq étapes du guide de l'OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables. Le manuel définit ainsi la méthodologie d'identification, d'évaluation et d'atténuation des risques.

Un questionnaire pour la connaissance du fournisseur a été conçu et est mis en place pour évaluer le degré d'intégration des enjeux de responsabilité sociétale notamment en matière de droits de l'homme. Cette évaluation donne lieu à une notation pour déterminer la nature des risques et les gérer efficacement en conséquence.

De même, une méthodologie interne a été conçue pour l'identification des zones de conflit ou à haut risques selon trois critères : l'existence de conflit, la bonne gouvernance et la promotion des droits humains. Cette évaluation s'appuie sur des sources publiques pertinentes et régulièrement mises à jour.



Système de traçabilité

Les données ainsi recueillies sont sauvegardées à travers un système de traçabilité avec la documentation appropriée pour le maintien, l'accessibilité et l'archivage des dossiers pour une durée de cinq ans.

Cette traçabilité permet de faire le suivi de la supply chain de l'approvisionnement à la livraison des produits finis selon le système de gestion de la qualité.

Audit externe

La démarche de CTT concernant le devoir de diligence a fait l'objet d'un audit de la mine à Bou Azzer ainsi que des unités hydrométallurgies portant sur la période de juillet 2018 à Août 2019.

L'audit a été réalisé par le Cabinet « Arche services », un tiers indépendant spécialisé dans les audits des chaînes d'approvisionnement du 3 au 6 septembre 2019.

Une démarche de progrès continu

L'amélioration continue du devoir de diligence repose sur trois leviers principaux que sont la sensibilisation et la formation, les audits et contrôles internes et enfin le suivi des performances de la supply chain.

Une communication régulière

CTT met en œuvre un plan de diffusion de la politique en matière du devoir de diligence à l'attention des parties prenantes pertinentes à travers notamment l'organisation de sessions de sensibilisation et de formation dédiées.

Durant le troisième trimestre de 2019, les sessions organisées au profit des acteurs de la chaîne d'approvisionnement en interne ont porté sur la nature des risques, leur impact et la méthodologie d'évaluation et les actions d'atténuation de ces risques tels que spécifiés dans le manuel interne du devoir de diligence.

Les supports de formation seront actualisés à l'aune du retour des évaluations à chaud des participants et la veille réalisée sur le sujet.

Une vérification annuelle

L'approche du devoir de diligence dans la chaîne d'approvisionnement responsable en cobalt a fait l'objet d'une évaluation menée par la Direction du Développement Durable et de Responsabilité Sociale du Groupe.

Cette évaluation menée en juillet 2019 a porté sur la performance logistique dans un site dont les conclusions ont été partagées avec les concernés et ont été le point d'entrée du plan d'action annuel d'amélioration continue.

Pour ce premier exercice, la réalisation du plan d'actions piloté par le comité du devoir de diligence est en cours avec des actions spécifiques pour :

- Rendre visible la politique du devoir de diligence,
- Renforcer la traçabilité de la supply chain,
- Améliorer les procédures internes de diligence dans le cadre du management intégré qualité, sécurité et environnement.

Une performance suivie

Le comité du devoir de diligence a mis en place un système de reporting annuel sur les principaux indicateurs dans sa chaîne d'approvisionnement responsable du cobalt pour le suivi de la performance de ce processus à l'attention du Comex.

Le devoir de diligence du cobalt est également publié dans un rapport dédié accessible sur le site du Groupe pour rendre compte des résultats de cette démarche.